

# ALGERIE

**INTERVENTION DE MONSIEUR RAMTANE LAMAMRA  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DEVANT LA REUNION DE HAUT NIVEAU SUR LE DESARMEMENT  
NUCLAIRE**

New York, le 26 septembre 2013

**Monsieur le Président,**

Je voudrais exprimer la satisfaction de la délégation algérienne pour l'organisation de cette réunion de haut niveau, consacrée à une question d'intérêt commun qu'est le désarmement nucléaire.

Nous saluons cette rencontre historique, résultat d'efforts persévérants visant à inscrire la question du désarmement nucléaire comme priorité dans l'agenda international, en particulier, dans le contexte de l'interdépendance accrue de notre monde globalisé.

La délégation algérienne qui se reconnaît dans la déclaration prononcée du Mouvement des Pays Non Alignés, des Groupes africain et arabe, réaffirme sa volonté d'œuvrer à la réalisation de l'objectif de libérer le monde des armes nucléaires qui impactent fortement la paix, la sécurité collective et le développement.

En effet, notre monde en mutation accélérée ne peut s'accommoder de logiques individuelles, fondées sur le développement et le perfectionnement de capacités destructives propres à chacun. Le rôle central des Nations unies dans le système multilatéral est crucial pour rapprocher les perceptions et restaurer la confiance dans notre sécurité collective.

Nos présentes assises sont l'occasion d'un engagement renouvelé pour la réalisation de l'objectif commun d'un désarmement général et complet.

Il nous incombe de tout faire pour que les changements en cours qui redessinent les relations internationales, ne fournissent des prétextes qui justifieraient la modernisation d'arsenaux nucléaires, voire une course aux armements.

**Monsieur le Président,**

L'arme nucléaire est, disons-le, un mal absolu quel qu'en soit le détenteur. Il est donc absurde qu'elle soit jugée légitime quand elle est détenue par certains, et illégitime quand elle l'est par d'autres. Les armes nucléaires doivent donc être éliminées dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

Dans ce contexte, la Communauté internationale ne peut fermer les yeux sur l'impact humanitaire des armes nucléaires, mis en lumière par la première Conférence internationale organisée sur ce sujet, à Oslo, en mars 2013. Nous saluons cette approche qui nous rappelle les risques et menaces des armes de destruction massive. La Conférence prévue à Mexico en 2014, constituera un jalon prometteur dans la poursuite de nos efforts communs visant l'avènement d'un monde libéré de ces armes letales.

**Monsieur le Président,**

La coopération internationale est un levier important dans la mise en œuvre des mesures agréées au niveau international pour le désarmement et la non-prolifération qui se complètent mutuellement. Elle est aussi la raison d'être de nombreux Foras multilatéraux, dument mandatés, pour l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments ainsi que la vérification des obligations des Etats. A cet égard, l'absence de progrès significatifs dans le domaine du désarmement nucléaire et la paralysie de la Conférence de Désarmement sont sources de profonde préoccupation.

Le multilatéralisme demeure le cadre idoine pour favoriser la coopération devant également conduire à compléter l'architecture mondiale qui fonde la sécurité collective. L'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires devrait être accélérée, et son champ d'application élargi aux interdictions d'essais réalisés par simulation. La négociation d'un instrument interdisant la production de matières fissiles à usage militaire, devrait être lancée dans les délais les meilleurs.

La démarche héritée de la Guerre froide, reposant sur la dissuasion nucléaire, s'avère inapte à répondre aux risques et menaces sécuritaires d'aujourd'hui. L'Accord START conclu entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie, mérite d'être souligné comme un développement positif sur la voie de la réduction de leurs arsenaux nucléaires respectifs. Toutefois, cet effort gagnerait à être adossé à un mécanisme de vérification multilatérale pour imprimer un caractère universel à cette démarche.

Dans ce contexte, la Communauté internationale doit œuvrer à réunir les conditions propices à la convocation de la 4<sup>e</sup> session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le désarmement, avec la participation de tous les États, y compris les puissances nucléaires, pour traiter de ces questions d'intérêt commun.

En attendant l'élimination totale des armes nucléaires, seule garantie réelle de sécurité, les États non dotés d'armes nucléaires sont en droit de bénéficier, de façon inconditionnelle, de garanties de sécurité crédibles, devant être codifiées dans un instrument juridiquement contraignant.

Les Zones exemptes d'armes nucléaires contribuent au désarmement et à la non-prolifération. Elles constituent une mesure de confiance entre les Etats de la région où elles sont établies. La région du Moyen Orient souffre d'un déficit

criant de confiance, dû à l'asymétrie résultant de l'arsenal nucléaire israélien qui échappe à la vérification de l'AIEA en vertu des obligations au titre de l'adhésion au TNP, dont Israël n'est pas partie.

La Communauté internationale doit s'engager résolument à réunir les conditions propices à la tenue de la Conférence d'établissement d'une Zone au Moyen Orient, avant la fin 2013. Elle exhorte les garants de la résolution 1995, à poursuivre leur engagement pour l'aboutissement des efforts du Facilitateur, l'Ambassadeur Jako Laajava, d'accueillir la Conférence, à Helsinki, de préférence, avant la fin de l'année 2013.

En conclusion, nous ne devons pas faiblir dans nos efforts d'œuvrer, sous l'égide de l'ONU, à la concrétisation de l'objectif du désarmement nucléaire, dont la feuille de route présentée par les PNA constitue un pas important sur la voie de la sécurité collective, indivisible et universelle.

Je vous remercie.